



Rupture CDI fermeture de poste

Par **Cyril141**, le **16/07/2019 à 12:06**

Bonjour,rn Mon employeur me signifie ce matin que mon poste ([CDI](#) dans le tourisme, ancienneté de 7 mois) va être supprimé. Je m'occupe du marché français, mon manager souhaite reprendre ce périmètre et donc supprimer ce poste.rnrnAi-je un recours possible ou dois-je négocier une [rupture conventionnelle](#)? rnrnMerci

Par **Secilia**, le **24/07/2019 à 22:14**

Bonjour,rnrn rnrnPourquoi négocier une rupture conventionnelle ? Votre employeur ne vous a t il pas parlé du licenciement pour motif économique?rnrn rnrnBien à vous

Par **nihilscio**, le **25/07/2019 à 00:12**

Bonjour,rnUne suppression de poste n'implique pas nécessairement un licenciement. L'employeur doit proposer un reclassement autant que possible.